



Droit de succession enfants Italie

Par **prillou**, le **24/11/2009** à **21:16**

Bonsoir,

Je suis née en Italie de père italien et mère française. Mon père s'est remarié avec une femme de nationalité britannique avec laquelle il a eu un fils, mon demi frère. La situation avec son épouse a toujours été très difficile et lors du décès de mon père en 1998, elle a tout récupéré (argent, maison, biens personnels de mon père et de ma grand-mère). Etant le premier enfant né de cette famille (ayant une soeur plus jeune et un demi frère) je souhaiterais récupérer des biens de famille. Mon père a écrit un courrier 'testament' qui ne semble pas avoir été validé par aucun notaire ou avocat.

Que puis-je faire ? A qui dois-je m'adresser ? Vous remerciant d'avance de votre aide.

Bien à vous

Prillou

Par **chentouf brahim**, le **25/11/2009** à **11:55**

bonjour, je te remercie pour votre question,

je souhaite connaître dans quel pays se trouve les biens de votre père, en Italie ou en France, et la nature de ces biens, mobilier ou immobilier. et les genres de documents que vous posséder comme preuve, le nombre de vos frères et soeurs, et le dernier domicile du défunt

merci

mon e-mail: chentouf@hotmail.it

Juriste? Quel style!

Par **prillou**, le **24/06/2010** à **13:15**

Bonjour merci.

J'ai beau chercher des réponses, j'ai du mal à en trouver Le temps passe maintenant on me dit que c'est trop tard ... que c'est tant pis pour moi !!!

Par **prillou**, le **24/06/2010** à **13:18**

J'ai perdu le premier message qui apparaissait sur la page et je n'ai pas pu ouvrir le lien qui aurait pu me donner des infos complémentaires. Qui peut m'aider ?

D'avance merci

Prillou